

# Bulletin municipal 2019



Mesnil-sur-l'Éstrée



## NUMÉROS UTILES DE LA COMMUNE

Assistante sociale .....	02 32 58 14 90
Centre antipoison – Lille .....	03 20 44 44 44
Centre des impôts de Verneuil.....	02 32 32 90 60
Conciliateur de justice ....	02 32 32 87 00 ou 02 32 29 56 08 (en cas de litige important qui ne peut être résolu entre voisins)
École primaire Gutenberg .....	02 37 82 97 05
Électricité (urgence).....	09 72 67 50 27
Gaz (dépannage).....	08 10 47 33 33
Gendarmerie .....	17 ou 02 32 58 00 17
Hôpital de Dreux (urgences) .....	02 37 51 51 85
Hôpital d'Évreux (urgences) .....	02 32 33 80 97
Impôts fonciers, cadastre – Évreux .....	02 32 23 31 00
Paroisse Saint-André-Mesnilliers .....	02 32 37 30 53
Pompiers .....	18 ou 112
Présence verte – téléassistance (frais de dossier pris en charge par la commune) ....	02 32 24 42 90
Relais poste .....	à la boulangerie
SAMU – Dreux.....	02 37 46 15 15
SAMU – Évreux.....	15
SEA Paquetterie (syndicat eau).....	02 32 58 29 00
Trésorerie (Verneuil) .....	02 32 32 13 49

## PROFESSIONNELS MESNILOIS

### Assistances maternelles agréées

BERJONNEAU Christelle.....	09 52 90 45 13
BRAUN Françoise .....	02 37 82 87 88
BISIG Elodie.....	06 17 39 13 36
DAVID Sylvie .....	02 37 82 81 84

### Bar, tabac, épicerie

SANJAIME Lily et José.....	02 37 82 90 04
----------------------------	----------------

### Boulangerie, pâtisserie

GOURDON Thierry et Barbara .....	02 37 82 90 08
----------------------------------	----------------

### Cabinet d'infirmières

CORBIN Carole - RENARD Karine .....	02 37 48 84 48
-------------------------------------	----------------

### Destructions nids guêpes et frelons

GARCIA Manuel.....	06 25 20 92 85
--------------------	----------------

### DDS Renovations

DOS SANTOS Daniel .....	06 15 23 92 84
-------------------------	----------------

### Ébéniste, restauration de meubles

QUESTE Benoît .....	02 37 82 81 55
---------------------	----------------

### Écurie Christophe Escande

ESCANDE Christophe .....	02 37 82 98 48
--------------------------	----------------

### La Paonnerie (location salles/pensions équestres)

CORDONNIER Alain.....	06 25 46 63 27
-----------------------	----------------

### Les poneys d'Alice

BOSSUYT Alice .....	06 30 92 17 42
---------------------	----------------

### Menuisier-Plaquiste

ESNAULT Philippe .....	06 19 88 28 19
------------------------	----------------

### PROXI Services

VERGER Séverine et Julien.....	02 37 48 19 37
--------------------------------	----------------

### Service à la personne - Brico Logis Services

LAINÉ Alain .....	06 16 52 45 29
-------------------	----------------

### Taxi Auvray

AUVRAY Jean-Charles .....	06 09 66 09 48
---------------------------	----------------

### Commerçant non sédentaire

Pizzeria « La P'tite fringale » .....	06 62 76 15 23
---------------------------------------	----------------

## TARIFS COMMUNAUX

### Tarifs cantine :

Enfants.....	3 €
--------------	-----

### Tarifs garderie :

Présence exceptionnelle .....	4 €
Semaine (matin <b>ou</b> soir) .....	6 €
Semaine (matin <b>et</b> soir) .....	12 €

### Location matériel :

La chaise .....	1 €
La table .....	3 €
Caution .....	50 €

### Location salle :

Le week-end .....	300 €
La journée (en semaine) .....	150 €
Caution .....	500 €
Caution ménage .....	2 salles : 150 €
.....	1 salle : 100 €

### Forfait chauffage :

– le week-end .....	40 €
– la journée .....	20 €

## OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

### En semaine :

Lundi, de 14 h 00 à 18 h 00.
Mercredi, de 9 h 00 à 12 h 00.
Vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

*A noter que la mairie sera fermée le 31 mai.*

### Du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre :

Lundi, de 9 h 00 à 12 h 00.
Mercredi, de 9 h 00 à 12 h 00.
Vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00.

*Fermée du 15 au 29 août inclus.*

### Les samedis des semaines paires de 9 h 00 à 11 h 00 :

12 et 26 janvier	Juillet et août : fermée
9 et 23 février	
9 et 23 mars	7 et 21 septembre
6 et 20 avril	5 et 19 octobre
4 et 18 mai	16 et 30 novembre
15 et 29 juin	14 et 28 décembre

*Sous réserve de modifications et de fermetures exceptionnelles*

## Sommaire

Renseignements pratiques.....	2
Le mot du maire .....	3
La municipalité.....	4
Travaux - entretien .....	5
Vie pratique .....	6
Vie scolaire .....	8
Vie associative.....	12
Etat civil .....	18
Le Mesnil en chiffres .....	19
Calendrier 2019 .....	20



Mesniloises, Mesnilois,

Avant toute chose je tiens à vous dire combien j'ai été sensible aux marques de sympathie qui me sont parvenues à l'occasion de ma longue absence durant l'année écoulée. Tout ceci est maintenant derrière nous alors aujourd'hui parlons de notre village.

Nous sommes maintenant bien intégrés parmi les 74 communes qui composent la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie (EPN) malgré notre position à l'extrême sud du département. Cette entrée dans l'EPN nous impose de nombreuses réunions de travail à Evreux (réunions des maires, conseils communautaires, commissions diverses, etc.) afin d'harmoniser les compétences des communes tout en tenant compte des spécificités de chacune. Au cours de l'année qui vient de se terminer, nous avons connu quelques changements au sein de l'équipe municipale suite aux différents départs de conseillers. Il y a maintenant un conseil au complet de 15 membres au service du village. Les cinq nouveaux membres qui se sont présentés et que vous avez élus se sont partagé les différentes fonctions qui devaient être remplies, en apportant avec eux de nouvelles idées à développer. Ils se sont aussitôt mis au travail avec enthousiasme.

Cette année passée a vu la poursuite du programme de mise aux normes des bâtiments publics pour l'accès aux handicapés avec des rampes, des toilettes adaptées, des peintures sur les marches des escaliers et une multitude de petits aménagements. Sur la place de la mairie une clôture a été installée autour de l'espace de jeux des enfants afin qu'ils puissent s'ébattre en toute sécurité. Afin de ne pas voir se renouveler l'épisode des gens du voyage sur le stade avec son cortège de dérangements, de dégradations, de nuisances sonores la nuit et de pollution des lieux, une haie de végétaux a été plantée le long des routes de Dreux et du stade. Ceci afin d'éviter une intrusion trop facile en découpant le grillage. Nous pouvons remercier au passage les adjoints et conseillers qui ont procédé au nettoyage des alentours après le départ des caravanes. Notre église a maintenant fière



allure avec sa toiture totalement remaniée assise sur des murs qui n'ont désormais plus à craindre l'humidité permanente car le pourtour de l'édifice est drainé et les gouttières évacuent l'eau de pluie loin de celui-ci. L'enfouissement des lignes électriques et de téléphone routes de Dreux et du Gros-Chêne qui était programmé pour la fin de l'année 2018 ne sera fait qu'en 2019 à cause d'un retard de l'entreprise de travaux publics sur d'autres chantiers.

En ce qui concerne les travaux à venir, des chantiers sont déjà en cours d'étude ou d'avancement. Entre autres, la réfection du mur du cimetière qui s'est dégradé à l'intérieur de l'enceinte. L'amélioration de la couverture incendie du village avec la remise en état des poteaux qui ont souffert et la création de nouvelles bornes pour éliminer les zones non couvertes. Divers travaux d'aménagements de sécurité afin de contraindre les véhicules à respecter les vitesses dans certaines zones sensibles du village.

Tout ceci n'est qu'un bref résumé des grandes lignes du travail de vos élus qui doivent bien sûr assurer le quotidien mais aussi prévoir le futur par des actions à mener dans le but de construire le meilleur avenir possible avec les moyens dont ils disposent sans agir sur la pression fiscale.

Pour cela il faut aussi que nous nous y mettions tous, il faut que chacun vive en faisant preuve de civisme. La politesse, le respect, la capacité à venir en aide à une personne en difficulté sont des éléments capitaux pour une vie citoyenne au quotidien. Compter uniquement sur l'état providence ou sur la municipalité est une grave erreur. Il faut que chacun prenne sa part de responsabilité pour une meilleure vie possible au Mesnil-sur-l'Estrée en commençant par s'occuper correctement de son propre territoire dans le respect de ses voisins.

Je termine en remerciant tous les adjoints, tous les conseillers, les secrétaires, tous les employés de la mairie ainsi que tout le personnel de l'école pour le travail accompli au service de tous. Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et que l'année 2019 vous permette de voir se réaliser vos rêves, des plus modestes aux plus fous.



## Une nouvelle organisation municipale

Les élections de juin 2018 ont permis d'intégrer cinq nouveaux conseillers, venus compléter le conseil qui était déjà composé de Jacques Boutin, Jacques Jarrafoux, Sylvette Le Duc, Fabrice Bossuyt, Alain Cordonnier, Philippe Esnault, Florence Foureau, Fabienne Tachet, Emmanuel Varlet et Christian Vincent :



Philippe BOUCARD



Nicolas MARTIN



Eric MOROCZ



Nicole MOURIER



Bruno TAMBOURELLI

En raison de la vacance provisoire du maire et en réponse aux attentes de certains mesnilois, notamment en matière de sécurité et de communication (interne et externe), le conseil municipal a décidé d'élire un 4<sup>e</sup> adjoint et de réorganiser son fonctionnement :

**Le maire :** Jacques Boutin, chef de l'exécutif, gère le personnel et le quotidien de la municipalité, veille au bon fonctionnement des commissions et peut être amené à arbitrer certaines décisions.

FINANCES ET TRAVAUX	VIE AU MESNIL-SUR-L'ESTRÉE	COMMUNICATION VIE SCOLAIRE	ENTRETIEN ET SÉCURITÉ
<b>Jacques JARRAFOUX</b> (1 <sup>er</sup> adjoint) Fabrice Bossuyt + Philippe Boucard Emmanuel Varlet Christian Vincent	<b>Sylvette LE DUC</b> (2 <sup>e</sup> adjoint) Fabrice Bossuyt + Nicolas Martin Eric Morocz Nicole Mourier	<b>Fabrice BOSSUYT</b> (3 <sup>e</sup> adjoint) Philippe Boucard + Alain Cordonnier Jacques Jarrafoux Nicolas Martin	<b>Bruno TAMBOURELLI</b> (4 <sup>e</sup> adjoint) Alain Cordonnier + Jacques Jarrafoux Eric Morocz Christian Vincent

Les adjoints ont la charge de collecter les informations du domaine délégué, d'animer les commissions et les groupes de travail, et de suivre l'application des décisions. Toutes les conseillères et tous les conseillers alimentent l'information et la réflexion de ces quatre domaines. Les commissions et les groupes de travail sont des lieux de débats et ont pour rôle de faire des propositions, qui sont votées en conseil municipal. Les conseillers sont un lien essentiel entre les Mesnilois et l'exécutif.

## Objectifs et moyens

La fin de l'année 2018 aura mis l'accent sur les grands enjeux que nous aurons à préparer dans les années à venir. En effet quelles que soient les générations, la mobilité de nos concitoyens devra rimer avec écologie et mutualisation.

Nous allons avoir besoin de repenser nos modes de déplacement et nos modes de consommation afin de préserver au maximum notre confort de vie :

- Faciliter l'accès au transport en commun ;
- Améliorer la possibilité de travail à distance sur notre territoire ;
- Permettre à nos jeunes parents de pouvoir concilier vie de famille et vie professionnelle ;
- Favoriser le commerce et les services de proximité ;
- Sécuriser nos déplacements ;
- Participer de façon active aux centres de décision ;
- Mutualiser nos moyens.

Afin d'atteindre ces objectifs, il est important de mettre en place des moyens et de modifier notre savoir-vivre. La municipalité du Mesnil-sur-l'Estrée a décidé de se concentrer sur quelques projets :

- L'accès à la fibre numérique en 2019 ;
- La mise en place d'une crèche pour 2019-2020 ;

Une présence systématique aux différentes commissions de l'intercommunalité, consolidation des représentations, multiplication des interventions dans les instances locales ;

Une demande a été faite à l'E.P.N. (en charge des transports) pour améliorer l'accès au transport en commun pour tous (aussi bien les enfants qui souhaitent se rendre à leurs activités pendant que leurs parents travaillent, que les mesnilois qui souhaitent aller travailler ou les personnes qui veulent tout simplement faire leurs courses) : suite à cette demande une concertation mobilité est mise en place et débute ses travaux en janvier 2019 ;

Une mobilité repensée (aire de covoiturage, de recharge de véhicules électriques, etc.) ;

Une meilleure gestion des déchets de chacun, qu'ils soient verts ou non ;

Une mutualisation des moyens avec les communes voisines ;

La mise en place d'outils de circulation pour sécuriser les conditions de nos déplacements.

Le souhait de l'équipe municipale est d'organiser une structure de concertation citoyenne permettant la mise en adéquation des moyens proposés avec les attentes de « bien vivre » au Mesnil-sur-l'Estrée.



Dans la lignée des travaux entrepris au début de ce mandat (2015-2016-2017), l'année 2018 a continué d'apporter son lot de réalisations. L'appareil technique sur lequel s'appuient les élus a concouru à l'accomplissement de celles-ci.

En effet, nous nous efforçons de réaliser par nous-mêmes un maximum d'interventions n'ayant ainsi que les matériaux à financer. Les exemples ci-dessous vous donneront une idée de l'utilisation des fonds publics sachant que pour plus de détail le budget communal est à votre disposition dès le mois d'avril.

## ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS

Mise aux normes handicap de la mairie, de l'école et du foyer communal dans le strict respect de la réglementation : rampes et contre marches, bandes podotactiles, marquage, encadrements de portes, cheminements... : **21 000 €**



## PARKING DE LA MAIRIE

Clôture aire de jeux - remplacement du spot d'éclairage : **400 €**



## ECOLE ET MAIRIE

Reprise des gouttières - renforcement des jeux de cour : **2 500 €**  
Pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 enfouissement des lignes électriques de l'éclairage public : jonction route de Dreux et rue du Gros Chêne : **172 316 €**

Financements :

Subvention SIEGE (\*) : 145 000 €  
et part communale : 27 316 €

Le presbytère et le cimetière seront au planning de 2019.

## ÉGLISE

La pose du coq avec sa cérémonie a clos de belle façon l'achèvement de la couverture. Un sérieux retard a été pris au niveau des vitraux, l'entreprise en charge est aux mains d'un repreneur dont la maîtrise reste à constater. Aussi, l'ouverture de notre église ne pourra se faire qu'au début de l'année 2019, époque à laquelle nous assisterons l'association du Patrimoine pour orner l'intérieur du bâtiment et plus particulièrement au niveau de l'alimentation électrique.

Coût des travaux : **420 000 €**

Subventions : DRAC (\*) - 89 000,00 €  
Département - 31 000 €, Patrimoine - 12 500 €  
Emprunt : 250 000 €  
Fonds propres : 37 500 €

Évacuation des eaux pluviales de l'église par traversée de la route de Toisley : **2 500 €**

## STADE

Mise en place des poteaux et renforcement des protections anti-intrusions - plantation d'une haie de charmes : **1 000 €**

Cette liste n'est pas exhaustive, elle ne prend pas en compte, par exemple :

Panneaux de signalisation pour **450 €**

Enrobé à froid sur nids-de-poule : **0,00 €** (matériaux fournis par l'intercommunalité)

Abris bus lasurés **100 €**

Récupération des animaux errants (une truie, un bouc, un chien, des vaches, des moutons, des chevaux...), **0,00 €** grâce au courage et à la bonne volonté du personnel et des élus.

Entretien courant des bâtiments (maçonnerie, carrelage, portes, fenêtres, électricité, plomberie, chauffage, peinture) : **8 000 €** (école, mairie, arsenal, bâtiment des infirmières, presbytère, église, bâtiments préfabriqués associations, foyer communal, stade).

Entretien courant des matériels et véhicules : **2 000 €**

Décorations de Noël : **1 000 €** au lieu de 3 900 € grâce à une mutualisation des services avec la commune de Saint-Germain-sur-Avre.

Remise en état des bâtiments qui abritaient la Poste (prise en charge par La Poste, ancien locataire) : **0,00 €**

*N.B. les chiffres mentionnés (hormis ceux de l'église et de l'enfouissement électrique) sont arrondis.*

(\*) D.R.A.C. : direction régionale des activités culturelles.

(\*) S.I.E.G.E : syndicat intercommunal d'électricité et du gaz de l'Eure.



Notre commune comporte plusieurs moyens de transports :

## SCOLAIRE

Liaison de bus pour les enfants scolarisés.

Afin de gérer le transport scolaire que la Région délègue à Evreux Portes de Normandie, il a été convenu avec la commune de Saint-Germain-sur-Avre la mise en place d'un relai d'EPN pour le transport scolaire.

Ainsi à partir de la rentrée de septembre 2018, les inscriptions des élèves au transport scolaire s'effectueront à la mairie de Saint-Germain-sur-Avre.

## COLLECTIF

Notre commune est traversée par une liaison routière en autocar, la ligne n° 340 qui relie Dreux – Nonancourt – Evreux, en aller/retour.

Vous trouverez en mairie le dépliant ci-dessous édité par la région Normandie avec les horaires, les tarifs et autres particularités :



ligne  
**340**

**DREUX** ↔ **NONANCOURT**  
↔ **ÉVREUX**

**LIAISON ROUTIÈRE**  
Horaires valables du **27 AOÛT 2018**  
au **25 AOÛT 2019** inclus

**DREUX**  
**NONANCOURT**  
**ÉVREUX**

Tous  
MOBILES  
avec la Région

transports.normandie.fr

RÉGION  
NORMANDIE  
www.normandie.fr

**Titres de transport**

À l'unité: **2 €**  
Carte 10 trajets: **12 €**  
Enfant accompagné (-10 ans): **1 €**  
Enfant accompagné (-4 ans): **gratuit**  
Abonnement mensuel (-26 ans): **15 €**  
Abonnement trimestriel (-26 ans): **45 €**  
Abonnement mensuel: **40 €**  
Abonnement trimestriel: **100 €**  
Autres services (bagages, vélo...):  
**se renseigner avant la montée**

**PENSEZ-Y!**

- ▶ Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de passage.
- ▶ Préparez votre monnaie.
- ▶ Faites signe au conducteur.

**atoumod**

La Région Normandie déploie progressivement sur son réseau la carte à puce Atoumod, support unique qui permet de charger de nombreux titres de transport des réseaux partenaires.

**En savoir plus**

Pour organiser vos trajets sur le réseau régional et dans toute la Normandie ou consulter les horaires des lignes:  
[transports.normandie.fr](http://transports.normandie.fr)

**Contacts**

**Service des transports publics routiers de l'Eure**  
02 76 38 34 24  
[transports27@normandie.fr](mailto:transports27@normandie.fr)

**KEOLIS**  
NORMANDIE SECTE

## Les civilités

**Le bruit :** Nous vous rappelons que suite à un arrêté préfectoral, les bruits d'appareils et outils pouvant causer une gêne pour le voisinage sont réglementés.

Ils ne peuvent être utilisés que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Il peut arriver que, ponctuellement, vous ayez besoin de faire du bruit (travaux, fêtes) occasionnant une gêne pour le voisinage. Dans ce cas, n'hésitez à prévenir vos voisins, cela pourra éviter d'éventuelles plaintes.

**La propreté :** La propreté des espaces situés entre les murs ou clôtures et la chaussée est à la charge des propriétaires ou de leurs locataires.

Il en est de même pour les arbres qui empiètent sur la chaussée.

Les piétons doivent pouvoir circuler en toute sécurité même en l'absence de trottoir notamment l'hiver.



## DÉCHETTERIES

Lorsque vous faites la demande de carte à l'agglomération de Dreux, celle-ci vous permet d'accéder à la déchetterie de Dreux et de la Madeleine de Nonancourt. Voici leurs horaires d'ouverture (horaire d'été, horaire d'hiver) :

### La Madeleine de Nonancourt

#### Lundi & mercredi :

10 h 00 - 11 h 45 / 14 h 00 - 17 h 45

10 h 00 - 11 h 45 / 14 h 00 - 16 h 45

#### Vendredi :

10 h 00 - 11 h 45

#### Samedi :

9 h 00 - 11 h 45 / 14 h 00 - 17 h 45

9 h 00 - 11 h 45 / 14 h 00 - 16 h 45

La déchetterie de Dreux est aussi ouverte le dimanche et les jours fériés de 9 h 00 à 11 h 45, sauf le 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de l'agglomération drouaise :

<http://www.dreux-agglomeration.fr/Dechets4/Gestion-des-dechets-des-particuliers/Les-dechetteries>

### Dreux

#### Du lundi au samedi :

9 h 00 - 11 h 45 / 13 h 30 - 18 h 45

9 h 00 - 11 h 45 / 13 h 30 - 17 h 45

## TRI DES DÉCHETS



Vous avez la possibilité de revendre vos bouteilles ou flacons plastiques à l'hypermarché Cora à côté de la pompe à essence.

Chaque bouteille vous rapporte entre 1 et 2 centimes d'euros en bon d'achat dans le magasin

Plus d'information sur le site de Cora Dreux.

## RÈGLES D'URBANISME

Pour les travaux de faible importance ou modifiant simplement l'aspect extérieur d'une construction, une déclaration préalable (DP) est souvent suffisante.

Pour les travaux plus conséquents, il est parfois nécessaire de déposer une demande de permis de construire (PC).

Nous vous invitons à vous rendre en mairie afin de prendre connaissance des règles de notre plan local d'urbanisme (PLU).

Toutes les formalités d'urbanismes doivent obligatoirement être déposées en mairie.

Pour rappel, une demande de travaux est traitée au bout d'un 1 mois, à partir de son dépôt, et un permis de construire au bout de 2 mois. (Sauf spécificité des zones situées dans un périmètre de site classé).



## LE SPANC

Service Public d'Assainissement Non collectif :

Contrôle la conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités.

Contrôle et diagnostic de l'existant.

Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants.

## RAMASSAGE DES POUBELLES

Nous vous rappelons que les poubelles sont ramassées le mardi matin et qu'elles doivent être sorties la veille au soir.

En cas de jours fériés les lundis ou mardis, le ramassage est décalé d'un jour.

## EMPLOI

L'agglomération a développé un outil de proximité, le « Bus 56 » avec ses divers espaces aménagés et connectés. Il apporte un service immédiat d'accueil et d'information sur l'emploi, la formation et la création d'entreprises. Il est présent sur le parking de la mairie tous les deux mois :

<https://evreuxnormandieemploi.fr/espace-editorial/le-56voustendlamain-proche-de-chez-vous>.

## (RE) FAIRE SA CARTE D'IDENTITÉ

Pour effectuer une demande de carte d'identité, voici la démarche :

Effectuer une pré-demande en ligne (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>) ou demander un formulaire CERFA en mairie.

Prendre rendez-vous dans une mairie de votre choix équipée du dispositif de recueil des dossiers. La mairie la plus proche du Mesnil est Nonancourt.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre en mairie.



## Notre école publique Gutenberg

**15, Grande-Rue  
27650 Mesnil-sur-l'Estrée  
Tél : 02 37 82 97 05**

Nous avons la chance d'avoir une école dans notre village, qui apporte la jeunesse et contribue à son dynamisme.

Les deux classes maternelles sont regroupées dans les bâtiments originels, à côté de la mairie. Les autres classes sont derrière la cantine dans des bâtiments réceptionnés en 1991 et inaugurés en 1993.

Deux cours de récréation ont été créés afin de séparer les enfants de classes maternelles des élèves des classes élémentaires.

L'école Gutenberg, comprend, pour l'année scolaire 2018-2019, quatre classes avec le personnel enseignant suivant :

- Mme BARBIER : PS/MS (29 élèves)
- Mme CARRÉE : GS/CP (22 élèves)
- M. PARENT : CE1/CE2 (25 élèves)
- Mme BLEUART : CM1/CM2 (24 élèves)

La directrice de l'école est Mme Carole CARRÉE. Elle assure une permanence à son bureau tous les lundis. La décharge de madame la directrice est assurée par Mme Corinne PIEUSSERGUES.

Les rendez-vous sont à prendre par téléphone au 02 37 82 97 05 ou par la voie du cahier de liaison de l'enfant.

Notre école est dotée d'une garderie et d'une cantine avec des plats cuisinés sur place à base de produits frais.

### LES ACTIVITÉS

En 2019, toutes les classes de primaires (sauf CP) se rendent à la piscine de Vernouillet, chaque semaine, le vendredi matin, de septembre à février.

Cette activité est financée par la commune.

Des cours d'anglais sont assurés par les enseignants pour les élèves de CE1 à CM2. Les élèves de CP bénéficient également d'une sensibilisation.

Tout au long de l'année l'école organise d'autres activités avec les parents d'élèves et la mairie (remise des prix, spectacle, kermesse, carnaval, animations...).



### LES SORTIES SCOLAIRES

Deux sorties scolaires sont organisées chaque année et, dans la mesure du possible, les CE2, CM1 et CM2 partent ensemble tous les trois ans en classe de découverte.

### AGENDA DE L'ÉCOLE

Voir la page agenda des activités sur la commune.

### LE CONSEIL D'ÉCOLE

Il est composé des membres suivants :

- le directeur de l'école, président,
- le maire ou son représentant et un membre délégué désigné par le conseil municipal,
- les enseignants de l'école,
- les représentants des parents d'élèves,
- le délégué départemental de l'Éducation nationale chargé de visiter l'école.

Selon les questions à l'ordre du jour, d'autres personnes peuvent être invitées.

Les élèves délégués de classe participent systématiquement au conseil.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'échéance du mandat de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres titulaires.

### REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nombre de parents d'élèves : 5 (sur 8 postes à pourvoir).





## Délégués de parents d'élèves

Le 13 octobre 2018 les parents de l'école Gutenberg ont élu des délégués de parents d'élèves. Les représentants pour la période scolaire 2018-2019 sont Céline HARASSE, Sophie PETITEAU, Vanessa HOUEL, Cindy DELAYE et Sébastien BRAYE. Il faut noter que trois places sont vacantes faute de candidats. Dans les écoles et établissements scolaires, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents et les personnels. Ils accompagnent les familles dans le respect de leur vie privée et peuvent intervenir auprès des responsables d'établissement pour évoquer un problème particulier, ou assurer une médiation à la demande des parents concernés. Les représentants assistent aux conseils d'école. Ils sont aussi souvent les moteurs dans l'organisation d'animations afin de trouver des fonds pour la coopérative scolaire, qui servira entre autres à financer les sorties, les voyages scolaires et les divers spectacles. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux si besoin.



Malgré tous les recours possibles, nous n'avons pas réussi à garder notre cinquième classe ouverte et avons donc fait notre rentrée avec une nouvelle organisation n'en comptant que quatre. Afin d'éviter les aléas des effectifs nombreux, la municipalité du Mesnil-sur-l'Estrée a mis à disposition une ATSEM supplémentaire.

Mais comme tous les ans, nous n'allons pas nous laisser abattre, et mettre en place des actions et animations permettant de récolter des fonds. À chaque évènement nous faisons en sorte que vous, Mesnilois, soyez intégrés aux projets. Vous êtes les bienvenus lors de nos manifestations.

En 2018, plusieurs projets ont pu voir le jour notamment grâce à l'investissement de parents, car le bénévolat même sans être élu est essentiel pour le bon fonctionnement de nos actions :

En mai, organisation à but non lucratif d'une chasse au trésor pour les élèves de l'école dans les bois du stade. Les enfants accompagnés de leurs parents ont tout au long de la matinée répondu aux énigmes et réalisé des défis les menant au précieux trésor.



La matinée s'est terminée autour d'un pique-nique convivial.

En juin, la kermesse fut un grand moment de bonheur, des préparatifs, à la création des stands, en passant par la décoration faite par les enfants et les parents d'élèves ; tout ceci avec l'aide de la mairie et de l'école.

Le soleil était au rendez-vous et les rires des enfants ainsi que les cris de joie des parents (pendant le match France - Argentine où pour l'occasion un écran géant avait été installé dans le gymnase) ont résonné dans la cour.

Merci encore aux parents d'avoir tenu les stands et d'avoir autant participé aux activités proposées et joué le jeu... Merci également aux *Poneys d'Alice* et à tous nos meilleurs pâtisseries pour leurs crêpes, leurs gâteaux, leurs barbes à papa, etc.

Pour terminer en beauté, lors de la remise des prix qui était organisée par la mairie, un pot a été offert par les parents d'élèves.

Octobre fut aussi riche en animation avec la fête d'Halloween où les enfants ont pu faire leur boum dans un décor à la hauteur de l'évènement.

En décembre, les parents d'élèves proposent depuis plusieurs années la vente de sapins de Noël aux familles de l'école. Nous cherchons le meilleur fournisseur en rapport qualité/prix, afin de vous faire profiter de beaux sapins livrés à l'école. Cette fois encore nous avons mené cette action en partenariat avec Proxi, grâce à qui nous vous avons donc proposé des sapins Nordmann d'origine française. Par ailleurs, la vente a été ouverte à tous les habitants du Mesnil-sur-l'Estrée.

Le Marché de Noël aura permis de clôturer l'année autour de la chorale formée par tous les élèves de l'école.

Nous vous attendons nombreux, pour participer ou pour organiser, nos prochaines animations : le 9 mars pour la soirée Poker en partenariat avec le Mesnil Hold'em, soirée ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans, le 1<sup>er</sup> mars pour le carnaval de l'école, le 21 avril pour les œufs de Pâques et en juin pour la kermesse.



## Les activités communales

- **7 janvier** : vœux du maire à la population.
- **13 janvier** : assemblée générale de la section locale de l'Union nationale des parachutistes.
- **24 janvier** : assemblée générale de l'association « Gymnastique volontaire mesniloise ».
- **28 janvier** : concert de chants traditionnels arméniens par « TOM pouce pousse ... LA MOELLE ».



- **30 janvier** : remise de ceinture noire de judo. Plusieurs enfants du Mesnil sont membres du judo club de Saint-Rémy-sur-Avre.



- **23 février** : carnaval de l'école Gutenberg.
- **2 mars** : assemblée générale de l'association de « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».
- **3 mars** : tournoi de poker organisé par « Mesnil hold'em ».
- **10 mars** : cérémonie de repose du coq au sommet de l'église.



- **25 mars** : congrès cantonal Nonancourt-Saint-André de « l'Amicale des anciens combattants » avec l'harmonie de Bû.



- **8 mai** : commémoration de la fin de la guerre 1939-1945 avec le concours de « l'Amicale des anciens combattants ».
- **10 mai** : exposition sur Sarda Garriga organisée par la « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».
- **10 mai** : commémoration de l'abolition de l'esclavage.
- **25 mai** : M. le maire et le conseil municipal vous invitent à célébrer les mamans.
- **25 mai** : assemblée générale extraordinaire de l'association « TOM pouce pousse ... LA MOELLE ».
- **26 mai** : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie.
- **2 juin** : tournoi de poker organisé par « Mesnil hold'em ».
- **10 juin** : premier tour des élections complémentaires au conseil municipal.
- **13 juin** : sortie patrimoine organisée par la « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».



## et associatives en 2018

- **16 juin** : spectacle *Mary Poppins* par « Les Balladins de l'Estrée juniors ».



- **17 juin** : second tour des élections complémentaires au conseil municipal.

- **26 juin** : spectacle de fin d'année de l'école Gutenberg.



- **29 juin** : remise des prix à l'école Gutenberg.



- **30 juin** : kermesse de l'école Gutenberg.



- **1 juillet** : spectacle de fin d'année ouvert à tous aux « Poneys d'Alice ».

- **13 juillet** : repas républicain et feu d'artifice.

- **8 septembre** : spectacle des grandes eaux nocturnes au château de Versailles par la « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».



- **15 septembre** : tournoi de poker organisé par « Mesnil hold'em ».

- **22 septembre** : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie.

- **13 octobre** : remise des prix du concours des maisons fleuries.

- **9 novembre** : concert avec la chorale DO-MI-SI organisé par « l'Amicale des anciens combattants ».

- **11 novembre** : commémoration de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France.



- **17 novembre** : repas des anciens organisé par la municipalité.

- **1 décembre** : assemblée générale extraordinaire des « Festivités mesniloises ».

- **5 décembre** : deux mesnilois décorés lors de la Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie.



- **14 décembre** : Marché de Noël de l'école Gutenberg.

## Sauvegarde du patrimoine mesnilois

Dans la foulée de notre assemblée générale du 2 mars, la cérémonie de bénédiction du coq de l'église a été célébrée avec le concours de la mairie le 10 mars, en présence de monsieur le maire.



C'est le Père CRISTINEL ANDREÏ qui a béni le coq.

À cette occasion, un drone a filmé la pose du coq au sommet du clocher, impressionnant reportage qui a fait sensation.

De nombreuses personnes ont répondu présentes à cet événement.

Nous avons participé, avec la municipalité, le 10 mai à la cérémonie de commémoration de l'abolition de l'esclavage en

nous recueillant sur la tombe de Sarda Garriga, et en y déposant une gerbe.



Cette année, notre sortie annuelle a eu lieu le 13 juin. Nous nous sommes dirigés vers les confins de la Beauce et du Perche. En premier lieu, le matin, nous avons fait une visite guidée très intéressante du château de Villebon, puis l'après-midi, après le déjeuner, visite de Bonneval en bateaux électriques sur le Loir, avec nos capitaines au long cours très expérimentés.

Une très belle journée placée sous la bonne humeur, avec un déplacement toujours en covoiturage.

Le 4 septembre nous avons reçu M. Jules Lucas, président des amis de Sarda Garriga de l'île de la Réunion, qui voulait nous voir afin de prendre des renseignements et des documentations pour l'installation d'un futur musée sur SARDA GARRIGA à la Réunion.

Toujours en septembre, le samedi 8 nous étions 48 visiteurs (seulement 15 mesnilois...) prenant le car au Mesnil en direction du château de Versailles pour assister au spectacle des grandes eaux nocturnes illuminées. Toujours aussi magnifique, de plus, le beau temps faisant partie de la fête nous en avons profité agréablement. Tous les participants étaient contents de cette soirée.

Nous avons fait l'impasse sur les journées portes ouvertes du patrimoine du mois de septembre, les travaux de l'église ne nous le permettant toujours pas.

Le 13 novembre M. Serge CUROT du Mesnil-sur-l'Estrée a fait don pour l'église de deux statuettes en bois, sculptées par son père. L'une est dédiée à Saint Jacques Le Majeur et la seconde représente la tête du Christ coiffée d'une couronne d'épines.

Cette année encore, nous ne pouvions pas réaliser notre exposition de crèches, les travaux n'étant toujours pas terminés, mais nous nous rattraperons l'an prochain.

Les projets ne manquent pas, mais pas toujours réalisables.

**Le bureau**

**e-mail : [bernard.duplat@orange.fr](mailto:bernard.duplat@orange.fr)**

## Gymnastique volontaire mesniloise

La GV Mesniloise, affiliée à la fédération française de gymnastique volontaire (FFEPGV), propose des cours (mixtes) répartis sur 3 jours de la semaine :

- lundi : pour les seniors : de 14 h 30 à 15 h 30
- mercredi : pour les adultes : de 20 h 15 à 21 h 15
- vendredi : pour les adultes : de 9 h 00 à 10 h 00

Ces cours sont assurés par Laurence et Gwenaëlle, nos animatrices dévouées et talentueuses, salariées de la GVM.

Toutes deux participent régulièrement à des stages de formation, pour nous offrir des séances très diversifiées.

Tous les cours sont en « porte ouverte » afin de permettre aux personnes intéressées de juger si ceux-ci leur conviennent avant de s'inscrire.

Laurence a créé et anime également un cours de « gymnastique après cancer » à Nonancourt.

Les cours sont interrompus pendant les vacances scolaires, mais des marches sont organisées à la demande durant ces périodes.

Notre préoccupation principale est, cette année, d'assurer un effectif qui permette de conserver les trois séances de gymnastique par semaine.

Venez nous rejoindre. Bonne humeur et bonne forme assurées !

Bien dans son corps, bien dans sa tête.

**Le bureau de la GV mesniloise**

**Tél. : 02 37 82 94 59 ou 02 37 82 92 39**



## Les parachutistes

Les parachutistes de la section 281 de l'Union nationale des Parachutistes de Dreux « Lieutenant Antoine de La Batie » ont toujours apprécié le bon accueil qui leur a été réservé au Mesnil-sur-l'Estrée à l'occasion notamment de leur assemblée générale annuelle et de cérémonies patriotiques au monument aux morts.

Ils comptent dans leurs rangs plusieurs membres de la commune et des environs. Forte de plus de cent adhérents attachés au devoir de mémoire, la section exerce de nombreuses activités et organise des sorties variées. En 2019, elle sera présente en nombre au congrès national de l'Union nationale des Parachutistes qui aura lieu pendant le week-end de la Pentecôte à Cannes-Mandelieu.

On peut ajouter également la visite annuelle en mai ou juin que les paras rendent au cimetière américain de Saint-Laurent-sur-Mer, devant la plage sanglante d'Omaha Beach pour fleurir les tombes des soldats qu'ils parrainent avec l'association normande des « Fleurs de la Mémoire ».

Ils iront aussi très probablement fin août à Virton en Belgique francophone près du Luxembourg. Dans ce cimetière militaire, ils viendront rendre hommage à plus de 500 soldats français du 101<sup>e</sup>



régiment d'infanterie de Dreux fauchés et tués par les tirs des mitrailleuses allemandes en quelques heures le 22 août 1914 lors de la première bataille des frontières. Une sortie de loisir est également prévue dans le courant 2019. Mais le plus grand sujet de satisfaction des parachutistes reste le chœur régional Centre d'hommes formé depuis 2014. Il réunit plus de 40 chanteurs dont les rangs ont été renforcés par les sections de Chartres, Orléans et Blois. Sous la direction de Gérard Eiselé, le chef de chœur, les répétitions ont lieu chaque mois le premier mardi à Orléans, le troisième jeudi au foyer de la section à Dreux et le troisième mercredi soir pour ceux qui sont encore en activité professionnelle. Le 29 mars, le premier CD a été enregistré à la Chapelle Royale Saint-Louis de Dreux. Ce CD comporte une grande originalité. Il y a 10 chants parachutistes de tradition et 12 chants religieux de la messe parachutiste. Ces derniers sont accompagnés au grand orgue. Ils sont tous interprétés sur des mélodies de chants paras. Il contient également deux belles sonneries de trompette.

**Michel MARNEUR**  
vice-président  
Tél. : 06 08 95 17 22  
e-mail : [gpalais@orange.fr](mailto:gpalais@orange.fr)

## Association Firmin DIDOT

Dans le petit village de Mesnil-sur-l'Estrée, l'industrie graphique et papetière aborde son troisième siècle de production.

Mais, dès 1650, on retrouve, en ces lieux, les traces d'un moulin à papier seigneurial. Bien avant l'utilisation de l'électricité, cet ensemble fut une **papeterie** d'abord, grâce à la rivière qui fournit la force motrice nécessaire aux machines fabriquant le papier, puis, à partir de 1823, grâce à l'arrivée d'un nouveau propriétaire, Firmin DIDOT qui développa la machine à papier « en continu » inventée par Louis-Nicolas ROBERT (enterré à Vernouillet, à un jet de pierre de notre village) et perfectionnée par DIDOT Saint-Léger.

Firmin DIDOT est issu d'une famille de Libraires-éditeurs-imprimeurs-bibliophiles. Suite à des évolutions technologiques dans la fabrication du papier, la papeterie de Mesnil-sur-l'Estrée devint **imprimerie**.

Depuis 2005, des anciens ouvriers de l'imprimerie souhaitent créer une « Maison de l'Imprimerie » racontant l'histoire de cette belle invention et de toutes les techniques annexes et connexes l'accompagnant, depuis les Chinois jusqu'à Internet. C'est un projet ambitieux qui demande une vision positive et volontariste, ainsi que des moyens conséquents qui peuvent être réunis sur plusieurs années par des partenaires multiples :

communes, agglomération, département, région, ministère et financements privés d'entreprises, grâce à la défiscalisation.

Le Maire d'Evreux qui est aussi président de l'agglomération « Evreux Portes de Normandie » souhaite qu'une nouvelle étude approfondie soit menée par les services compétents. C'est ainsi que le mercredi 28 novembre dernier, nous eûmes, sur le site prévu pour la création de cette « Maison de l'Imprimerie », la visite du Vice-président, de la responsable du service culturel et de deux responsables de l'agglomération EPN qui furent accompagnés par deux représentants du conseil municipal de Mesnil-sur-l'Estrée.

Nous attendons le résultat de cette visite, que nous souhaitons positif. Si c'est le cas, les procédures pourront être lancées dans le cadre de l'Etablissement Public Foncier de Normandie dont les représentants, que nous rencontrâmes en décembre 2017, souhaitent apporter leurs compétences et leur ingénierie.

Tous ceux qui seraient intéressés par ce projet peuvent nous contacter.

**Jean-Marie GADOIS, président**  
Tél. : 06 14 81 07 99  
e-mail : [jmgadois@free.fr](mailto:jmgadois@free.fr)



## Les festivités mesniloises

Créées en 2011, et après 7 années de bons et loyaux services, les Festivités mesniloises ont le regret de vous annoncer leur dissolution. L'Association, qui a œuvré pour essayer de mettre un peu d'animation dans notre village sous les présidences de Dominique Hervieu, Noëlle Gaillard et moi-même, n'a cependant pas démerité : chasse aux œufs, foire à tout, loto, fête de la peinture, kermesse des associations, tournoi de foot, animation du carnaval de l'école, journée « propreté » en relation avec la mairie, pique-nique géant de la fête des voisins, participation au Téléthon 2013, fête des jeux, galette des rois, tournoi de belote, crêpes party et pêche à la ligne, soirée cabaret à Gisors, soirée bowling à Evreux, sortie « *Holiday on Ice* » à Rouen, soirée dansante aux « *Guinguettes d'Amfreville* », soirée théâtre à Paris, soirée spectacle au « *Manège de Tilly* » à Evreux.

Pour la réalisation de tous ces événements, NOUS (Tous les membres des bureaux qui se sont succédé), remercions tous ceux qui nous ont aidés à les organiser.

Merci aussi à la municipalité, la communauté de commune, la région pour leurs aides financières et matérielles, qui nous ont été octroyées et sans lesquelles nous n'aurions pu exister, sans oublier le personnel municipal et intercommunal. Et enfin, merci à vous tous, mesniloises, mesnilois qui y avez participé...

Une page se tourne sur nos « Festivités » avec le sentiment du devoir accompli...

Bonne année et bonne santé à tous pour 2019.

**Le dernier président  
Paul-François GADOIS**

## Mesnil hold'em

Le Mesnil Hold'em est heureux de souffler une bougie supplémentaire au sein des associations de la commune.

Nous sommes aussi très contents de compter parmi nos adhérents de plus en plus de mesniloises et mesnilois avec



qui nous partageons cette passion commune qu'est le poker.

D'ailleurs j'en profite pour réitérer notre invitation à toutes personnes, novices ou confirmées, de venir nous rejoindre tous les jeudis soir, à partir de 20 h 00 au foyer communal, rue du Moulin, au Mesnil.

Vous pourrez y découvrir le jeu, ou même parfaire votre façon de jouer dans la bonne humeur.

Tous les adhérents se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

A bientôt.

Pour tout renseignement veuillez contacter :

**Jérôme VAN DE PUTTE**  
trésorier de l'association  
Tél. : 06 58 48 12 56  
e-mail : [jerome.vdp@aisfrance.fr](mailto:jerome.vdp@aisfrance.fr)

## TOM pouce pousse ... LA MOELLE

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2018 a prononcé la dissolution de l'association TOM pouce pousse ... LA MOELLE.

Nous tenions à ce que certaines actions perdurent. C'est chose faite :

– La fondation SNCF a pris le relais dans le financement de l'art thérapie au centre Henri-Becquerel de Rouen.

– Les collectes de sang sur la commune de Mesnil-sur-l'Estrée sont désormais organisées par la municipalité.  
Contact : [mairie@mesnilleestree.fr](mailto:mairie@mesnilleestree.fr)

– Le service wifi et le financement de la ligne ADSL pour les patients en hématologie à l'hôpital Saint-Antoine à Paris sont pris en charge par l'association ATERHIT du professeur Mohamad Mohty.

Contact : Delphine Glotain - [delphine.glotain@yahoo.fr](mailto:delphine.glotain@yahoo.fr)

– La diffusion du livret d'information sur la greffe de moelle osseuse pour grands ados et adultes est assurée par l'association Ensemble avec Benoît.

Contact Françoise Clot :  
[francoiseclot@ensemble-avec-benoit.com](mailto:francoiseclot@ensemble-avec-benoit.com)

Un grand merci pour ces prises de relais au service des patients.

Merci à vous toutes et tous, qui d'une façon ou d'une autre nous avez soutenu au long de ces quinze années de lutte contre la leucémie. Nous ne vous oublierons pas.

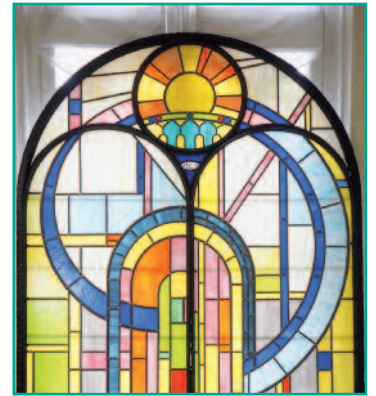
**Nous restons joignables :**  
e-mail : [alainbeatricecordonnier@gmail.com](mailto:alainbeatricecordonnier@gmail.com)  
ou Tél. : 06 25 46 63 27



## L'âme du vitrail

Cette année 2018 a connu une pause dans la découverte de nouvelles techniques. Elle a surtout permis à chacun de travailler ce qu'il savait déjà faire et ainsi d'améliorer la qualité de ses réalisations, aussi bien en coupe de verre qu'en assemblage au plomb ou au cuivre ou bien encore en grisaille. Parallèlement à cela nous avons terminé la réalisation du projet de vitrail que Luciano Sanchioni avait imaginé et auquel chacun d'entre nous a participé selon sa compétence.

**Jacques BOUTIN**  
président



## Les anciens combattants

Le 25 mars nous avons organisé le congrès cantonal des deux cantons. Pour la première fois un mât avait été dressé devant la mairie.

Les conseillers généraux, Mme Andrée Oger et M. Michel François, nous ont honorés de leurs présences. Deux récipiendaires ont reçu différentes médailles.



Après notre assemblée générale en octobre, nous avons organisé un concert le vendredi 9 novembre au foyer communal. La chorale *Do-mi-si* de La-Couture-Boussey a eu un succès fou, chacun a applaudi de bon aloi. À la demande générale ils reviendront peut-être en 2019. Sur les 80 personnes, 50 mesnillois ont fait l'effort de venir, nul doute qu'ils viendront nombreux la prochaine fois.

Merci à la municipalité pour la gratuité du foyer.

Le 11 novembre fut du jamais vu, une centaine de jeunes et de moins jeunes ont honoré nos disparus en chantant trois couplets de notre Marseillaise. Bravo à cette jeunesse.

Le 5 décembre à Moisville, pour la fin des hostilités en Algérie, des récipiendaires ont été médaillés.

**Jean-Pierre PIGALLE**  
président des anciens combattants  
email : [pigalle.jp@orange.fr](mailto:pigalle.jp@orange.fr)

## Les poneys d'Alice

Encore une année qui se termine avec un beau spectacle pour clôturer la saison sur le thème du calendrier avec ses 12 mois ! 12 tableaux vivants interprétés dans la bonne humeur sous une météo capricieuse !!!

Et une autre année qui commence sur les chapeaux de roue avec plein de nouveaux petits cavaliers. Nos poneys ont du succès !

Nos bébés aussi... Eh oui rappelez-vous HIP HOP le poulain shetland (20 mois à ce jour), et HAWAI notre grande pouliche (17 mois), ils grandissent... et s'affirment : Hip hop est joueur et malicieux, Hawaï est douce et câline ! Passez les voir à l'occasion, ils passent l'hiver au club dans un box douillet...

Les moments forts au poney club ? La fête de Noël, les concours, le spectacle, les stages proposés à chaque vacances solaires, les randos d'été, la tournée d'Halloween et pleins d'autres idées à venir....

Alors retrouvez nous vite... Aux poneys d'Alice !

Et juste pour finir : NOUS SOMMES TOUJOURS A LA RECHERCHE DE TERRAINS pour que nos amours de poneys se dégourdissent les jambes. Merci de penser à nous si vous avez des infos !

Poney club ouvert du lundi après midi au dimanche midi en période scolaire, du lundi au vendredi pendant les vacances.

**Tél. : Alice : 06 30 92 17 42**



## Les Balladins de l'Estrée

L'année 2018 a été très fructueuse pour la compagnie des *Balladins Juniors* avec la création d'une version originale de l'histoire de *Mary Poppins*. Ce nouveau spectacle a été inauguré au Mesnil le 16 juin sous les applaudissements nourris d'un public, venu en nombre, pour applaudir nos jeunes comédiens.

Talentueux, ils ont largement démontré que « la valeur n'attend pas le nombre des années ».

Plébiscité, le spectacle est actuellement en tournée dans des villages environnants.

Deux stages de théâtre enfants ont eu lieu aux vacances d'hiver et de Toussaint pour la plus grande satisfaction des participants et de leurs parents.

Les adultes quant à eux ont mis en chantier une nouvelle pièce *Knock* de Jules Romain qui sera présentée, comme nous en avons l'usage, en avant-première au Mesnil. Ils préparent activement l'année 2019 qui est une année mémorable pour Les Balladins et la population du Mesnil. Nous fêterons les 30 ans de la compagnie pour qui tout a commencé par la célébration du bicentenaire de la révolution française.

**Voici les principaux événements que nous proposons au Mesnilois :**

**La semaine du lundi 18 au vendredi 22 février :** stage théâtre enfants.

**Le samedi 16 mars :** soirée bretonne avec *les Marins de la Noue* (évocation culturelle, repas, musique, chansons, danse) organisée conjointement avec l'association de



Sauvegarde du patrimoine mesnilois.

**Le samedi 18 mai** à partir de 10 h 00 : anniversaire des Balladins :

Interventions théâtralisées dans certains quartiers du village avec hommages à Sarda Garriga, aux ouvriers de Firmin Didot et aux comédiens et supporters qui se sont envolés vers d'autres cieux.

Jeux et animations autour de l'histoire des *Balladins*.

Grande soirée festive où l'on va trinquer, ripailler et voir se succéder sur scène des comédiens d'aujourd'hui et d'hier.

**Le samedi 15 juin :** première représentation du spectacle « *Ne nous fâchons pas ou l'art de se disputer au théâtre* » par les *Balladins juniors*.

La date de la première représentation du spectacle des seniors reste à fixer.

Nous veillons à continuer d'être à la hauteur de la confiance qui nous est accordée par l'équipe municipale que nous remercions de nous accorder un soutien sans faille depuis bientôt 30 ans. Que de souvenirs à partager en commun !

On vous espère nombreux à participer à ces événements qui sont organisés pour apporter de la joie et de la convivialité à notre cher village du Mesnil. Ils seront mis en ligne sur le site officiel du village. N'hésitez pas à le consulter.

Pour toute information :

**Danielle AUBERT**

**Tél. : 06 07 13 59 73**

**e-mail : aubert-danielle@orange.fr**

## C.R.I.S.T.A.L.E.

Le centre de loisirs, basé à Muzy, est ouvert les mercredis de 8 h 00 à 18 h 30 toutes les vacances scolaires sauf août et vacances de Noël, nous accueillons les enfants de 3 à 13 ans.

Cette année, galette des rois, chasse aux œufs, journée jeux de société au printemps.

**Stéphanie MAURICE, directrice**

**email : cristale27.bureau@gmail.com**





## Lettre ouverte de l'association AQUAVRE

Chronologie d'une mort programmée. La mort annoncée est celle de notre vallée et sa rivière au niveau de notre commune ; l'Avre et certains bras de rivière sont à sec par endroits.

Un étiage important fragilise les berges. Les eaux se réchauffent et on assiste à la disparition des souches sauvages (truites, vairons, ombres), de la flore (insectes) et de la faune (hirondelles, martinets, bergeronnettes).

Une recrudescence d'espèces envahissantes apparaît (poissons blancs, silures, brochets).

Il y a moins de courant, c'est un manque d'oxygène pour les poissons.

Dans un proche avenir, notre rivière risque d'être déclassée en deuxième catégorie sur certains secteurs. Ce constat est également lié aux pesticides de toutes sortes véhiculés par l'eau.

Notre vallée est sinistrée par les clôtures et met en péril l'association « les Pêcheurs rémois » (350 adhérents) alors qu'elle louait les berges depuis 60 ans. Le niveau de la rivière varie suivant les pompages (ville de Paris).

Nous sommes à saturation dans notre vallée. La SAEP a mis en service en 2013, dans un rayon de 6 kilomètres au niveau des Forges, 10 captages et 8 alimentations de réservoirs.

Dans son rapport annuel de 2017, elle a prélevé 1 031 311 m<sup>3</sup>.

Pour l'utilisateur, le prix du m<sup>3</sup> est de 1,21€ hors abonnement.

En 2007, le prix du m<sup>3</sup> variait suivant les communes, il était de 0,37 €, soit une augmentation de plus de 300 % en 10 ans.

Pour le reste, faites vos calculs, ce sont des taxes :

- Redevances pollution domestique,
- Redevances bassin Seine Normandie,
- TVA, etc.

Aucune taxe ne revient à notre rivière ou à la municipalité. L'Agglo de Dreux, mis en place début 2018, regroupe

beaucoup de communes de la vallée. Elle prévoit une gestion de sa ressource en eau potable, prévisible dans les mois à venir, par une multinationale (Veolia - Suez ou Lyonnaise des eaux). Ce sera une explosion du prix de l'eau.

On pille notre vallée, sans compensation pour les communes riveraines et les administrés.

Quels sont les risques sur l'aval de l'Avre ?

Des inondations... On vous déclare en catastrophes naturelles et vos assurances augmentent,

Pollution de la nappe phréatique ou de la rivière... On vous fournira des bouteilles d'eau minérale. Quant à la justice, elle n'est pas faite pour les associations dans notre société française.

Une multitude de services d'administrations, d'agences de l'eau, de certains élus... s'occupent de la rivière pour ce résultat catastrophique et honteux. La situation de la ressource en eau est problématique pour l'avenir, c'est une bombe à retardement.

Il faut à tout prix la préserver.

Nous serons solidaires avec les élus et les communes sur ce défi important pour notre vallée et les générations futures.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires.

**Robert TAILLANDIER,**  
**président de l'association AQUAVRE**  
**Tél. : 06 70 96 50 75**

*Notre association a pour but de protéger l'Avre, sa vallée, ses moulins, ses nappes phréatiques, l'eau potable et surtout son prix.*

*Elle regroupe actuellement des riverains propriétaires, les sociétés de pêche de la vallée et beaucoup de sympathisants.*

## Les contacts avec les autres associations mesniloises

### Les chasseurs du Mesnil-sur-l'Estrée

Contact : Sébastien Gastelais

E-mail : [ampg.gastelais@orange.fr](mailto:ampg.gastelais@orange.fr)

### Macadam mesnilois

Contact : Frédéric Pain

E-mail : [painfrederic@hotmail.fr](mailto:painfrederic@hotmail.fr)

### Mesnil l'Estrée pétanque

Contact : Valérie Breton

Tél. : 06 64 34 14 68.

### Les pêcheurs rémois

Contact : Patrice Verger.

### Les pongistes mesnilois

E-mail : [pongmesnil@orange.fr](mailto:pongmesnil@orange.fr)



## État civil 2018

### Naissances

PROUST Kyeran	le 23 février
PROVÔTS Jade	le 26 février
VERGER Mathéo	le 11 mars
HOTTOT Flora	le 18 avril
ENCINAS Margot	le 21 avril
MARTIN Lyla	le 12 juillet
MARY Aaron	le 2 août
MARCHAND Edmond	le 4 septembre
MALES MACHADO DOS SANTOS Khalys	le 5 septembre

### Mariages

RENAULT Denis et SARIA Benjamin	le 23 mars
FRANÇOIS Mickaël et GRÉGOIRE Jenny	le 18 août
FATOU Thierry et AUBRY Marie-France	le 24 novembre

### Décès

CHARLY Jacqueline	le 25 février
METAYER Jacqueline	le 28 mars
LENAIN André	le 8 avril
DE METZ Pierre	le 24 avril
BONHAURE Jean-Jacques	le 12 mai
GESSET Norbert	le 4 octobre
BOUCHET Augustine	le 18 novembre
PROVÔTS Jean-Claude	le 12 décembre

## Hommage à Jean-Claude Provôts



En ce mois de décembre 2018 nous avons appris la mort brutale de notre ami Jean-Claude Provôts. Après un temps de stupéfaction, nous devons réaliser que nous nous trouvons désemparés. Jean-Claude était une figure de notre village.

Né il y a 70 ans dans une famille mesniloise, il fit sa scolarité à l'école privée Marie-Immaculée du Bas-Mesnil jusqu'à l'âge de 6 ans. Il poursuivit sa scolarité à l'école communale jusqu'en 1962, date à laquelle il obtint son certificat d'études.

Puis il fit son entrée aux établissements Firmin-Didot où il apprit la composition typographique. Plus tard, il devint typographe puis préparateur.

Il travailla à l'imprimerie jusqu'en 1982, date de la fermeture de l'entreprise. Son parcours professionnel le conduisit à Paris aux « *Éditions législatives* » où il fut responsable de la préparation et du suivi des manuscrits, et responsable des correcteurs.

Cet homme très perfectionniste était très apprécié dans le domaine de l'édition.

Mais Jean-Claude avait d'autres cordes à son arc.

Dans les années 1962-1965 il rejoint la troupe de théâtre l'A.M.A.T.

Issu d'une famille très pratiquante, il fut enfant de chœur, organiste avec le Père Mathieu, et le resta jusqu'à ce jour. Il participait très activement à la vie de la paroisse dans l'équipe d'animation pastorale, et aidait à la rédaction du *Bulletin paroissial*.

Sa participation dans la vie de notre village fut une évidence, Il était très impliqué dans diverses associations et activités : chorale, gymnastique, Tom pouce, le Patrimoine...

Étant adepte de la marche, chacun pouvait le rencontrer dans les rues du Mesnil.

Il connaissait toutes les anciennes familles mesniloises et leurs arbres généalogiques n'avaient pas de secret pour lui. Il aimait partager les anecdotes du village.

Très cultivé, c'était un vrai plaisir d'échanger avec lui.

Il fut un collaborateur très actif dans la rédaction du *Bulletin municipal* et faisait partie du CCAS.

Nous pourrions dire tant d'autres choses concernant Jean-Claude, mais chaque personne l'ayant côtoyé pourra se souvenir d'un moment passé avec lui.

Personne ne t'oubliera, tu faisais tellement partie de la vie de notre village.

**Bernard DUPLAT**



## Les données statistiques de l'INSEE

Les dernières données officielles de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) datent pour la plupart de 2015. Ces chiffres nous permettent de connaître l'évolution et la tendance de notre commune en termes de population, de logements, de revenus, d'emplois et d'activités professionnelles.

**En voici quelques chiffres clés.**

### La population :

Population en 2015	934
Variation en % de la population : taux annuel moyen entre 2010 et 2015	- 0,9
Nombre de ménages en 2015	407

Sources : Insee, RP2010 et RP2015 exploitations principales en géographie au 01/01/2017

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Les décès	7	15	9	11	10	8	10	7	6	12
Les naissances	6	9	7	7	12	4	12	9	14	6

Globalement, la population de Mesnil-sur-l'Estrée a tendance à vieillir.

### Le logement :

Nombre total de logements en 2015	463
Part des résidences principales en 2015, en %	87,9
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2015, en %	5,3
Part des logements vacants en 2015, en %	6,8
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2015, en %	89,9

Source : Insee, RP2015 exploitation principale en géographie au 01/01/2017

### Les revenus :

Nombre de ménages fiscaux en 2015	389
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2015, en euros (Moyenne en France = 20205)	22 500

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2016

### L'emploi :

Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2015	180
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2015 (en %)	85,3
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2010 et 2015 (en %)	- 1,9
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2015	75,0
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2015	11,0

Sources : Insee, RP2010 et RP2015 exploitations principales en géographie au 01/01/2017

### Les établissements ou entreprises :

Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2015	54
Part de l'agriculture (en %)	3,7
Part de l'industrie (en %)	7,4
Part de la construction (en %)	16,7
Part du commerce, transports et services divers (en %)	59,3
dont commerce et réparation automobile (en %)	11,1
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale (en %)	13,0
Part des établissements de 1 à 9 salariés (en %)	14,8
Part des établissements de 10 salariés ou plus (en %)	3,7

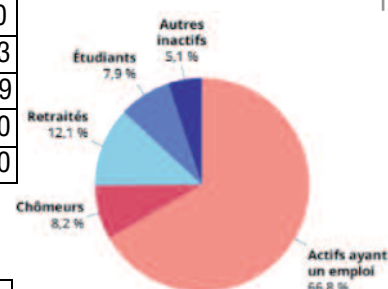
Champ : ensemble des activités

Source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) en géographie au 01/01/2015

### Population par tranche d'âge



### Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2015



# Le calendrier prévisionnel des activités communales et associatives pour 2019

## JANVIER

**13 janvier** : vœux du maire à la population.

**30 janvier** : assemblée générale de l'association « Gymnastique volontaire mesniloise ».

## FÉVRIER

**23 février** : assemblée générale de l'association « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».

## MARS

**1<sup>er</sup> mars** : carnaval de l'école Gutenberg.

**9 mars** : soirée poker organisée par les parents d'élèves en partenariat avec le Mesnil Hold'em.

**16 mars** : soirée bretonne avec *les Marins de la Noue* organisée conjointement par « Les Balladins de l'Estrée » et l'association de « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».

## AVRIL

**21 avril** : chasse aux œufs organisée par les parents d'élèves de l'école Gutenberg.

## MAI

**8 mai** : commémoration de la fin de la guerre 1939-1945 avec le concours de « l'Amicale des anciens combattants ».

**10 mai** : commémoration de l'abolition de l'esclavage.

**18 mai** : anniversaire des Balladins (Interventions théâtralisées, jeux et animations, grande soirée festive.

**Vendredi 24 mai** : M. le maire et le conseil municipal vous invitent à célébrer les mamans.

**25 mai** : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie.

**26 mai** : élections européennes.

## JUIN

**15 Juin** : première représentation du spectacle *Ne nous fâchons pas ou l'art de se disputer au théâtre* par les Balladins juniors.

**30 juin** : spectacle de fin d'année ouvert à tous aux « Poneys d'Alice ».

## JUILLET

**13 juillet** : repas républicain et feu d'artifice.

## SEPTEMBRE

**14 sept.** : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie.

## NOVEMBRE

**11 novembre** : commémoration de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France.

**16 novembre** : repas des anciens organisé par la municipalité.

Retrouvez toutes les activités en temps réel,  
sur le site internet de la commune : <http://mesnil-sur-lestree.fr/>

## POUR TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, CONTACTEZ LA MAIRIE :

Adresse :

15, Grande-Rue  
27650 Mesnil-sur-l'Estrée

Téléphone accueil : 02 37 64 90 00

Portable en cas d'urgence : 06 98 37 90 00

E-mail : [mairie@mesnillestree.fr](mailto:mairie@mesnillestree.fr)

Fax : 02 37 64 90 01

Site Internet (\*) : <http://mesnil-sur-lestree.fr/>

L'ensemble des membres du conseil municipal est à votre écoute.

(\*) Pour rester informé des mises à jour vous avez la possibilité de recevoir un message d'alerte vous précisant les détails des changements.

Demandez à être abonné en envoyant un mail à [mesnilsurllestree@gmail.com](mailto:mesnilsurllestree@gmail.com)

## DROIT DE RÉPONSE

Les lecteurs peuvent faire des commentaires et des suggestions sur le contenu de ce bulletin, ce qu'ils voudraient y trouver. La correspondance peut être déposée dans la boîte aux lettres de la mairie ou envoyée par mail à : [mesnilsurllestree@gmail.com](mailto:mesnilsurllestree@gmail.com)

Tout commerce ou entreprise souhaitant figurer dans ce bulletin, peut laisser ses coordonnées à la mairie.

Directeur de la publication : Jacques Boutin.

Crédit photos : Danielle Aubert, Alice Bossuyt, Richard Cronier, Bernard Duplat, Jean-Lucien Le Clezio, Michel Marneur, Stéphanie Maurice, Eric Morocz, Nicole Mourier, Jean-Pierre Pigalle, Bruno Tambourelli, Jérôme Van de Putte et la mairie de Mesnil-sur-l'Estrée.

Rédaction : Philippe Boucard, Jacques Boutin, Fabrice Bossuyt, Alain Cordonnier, Jacques Jarrafoux, Nicolas Martin, † Jean-Claude Provôts.

N.B. : les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Conception – Impression : Ccommunication 28100 Dreux

Tirage : 500 exemplaires.